



La mobilisation au rendez-vous

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Tribunal de Sidi M'hamed Mohamed Djemai placé en détention

Page 24

Quatorzième année - N° 4884 - Ven. 20 - Sam. 21 septembre 2019 - Prix : 10 DA



Gaïd Salah

«Privilégier l'Algérie, peuple et nation»

Page 4

En se perpétuant la crise en vient à faire dans le burlesque

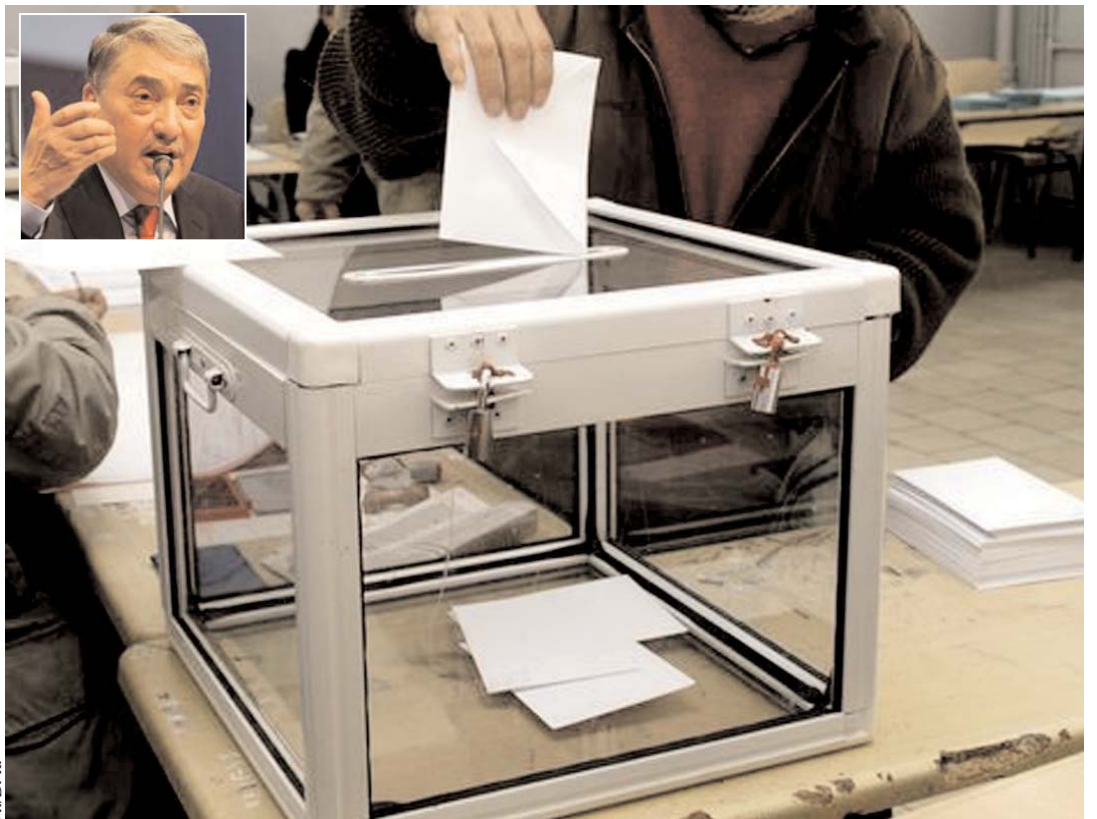
Par Mohamed Habili

Pour la deuxième fois cette année, mais sur une période débutant en 2008, la Fed, la banque centrale américaine, a diminué d'un quart de point son taux de référence – ce qui, soit dit en passant, ne constitue une surprise pour personne. Lorsqu'elle avait procédé à la première réduction, le 31 juillet dernier, son président Jerome Powell s'était ingénié à ne pas laisser deviner les intentions de son institution pour la suite des événements, donnant même fortement à penser que cette réduction était un cas à part, et qu'à ce titre elle n'en annonçait pas d'autres, du moins pas nécessairement. Ce qui n'avait trompé personne, tant étaient déjà visibles les signes de la récession, que celle-ci soit d'ailleurs considérée comme déjà réelle ou comme seulement virtuelle et menaçante. Mercredi dernier, la Fed n'a pas été plus franche sur ce qu'elle comptait faire non plus, mais personne en revanche ne s'est même demandé s'il y aurait ou non une troisième diminution, car il était évident qu'il y en aurait une, puis d'autres encore, jusqu'à ce que les taux d'intérêt américains s'alignent sur ceux de la BCE, la banque centrale européenne, et sur ceux de la Banque du Japon, l'inventeur de ce financement non conventionnel mis en œuvre à une échelle inconnue jusqu'à là. Bien qu'ils soient déjà négatifs, la BCE a encore diminué les siens, il y a seulement quelques jours, sous la férule d'un Mario Draghi sur le départ.

Suite en page 3

Election présidentielle

Benflis et neuf autres postulants ont retiré les formulaires



Ph/D. R.

Dix postulants à la candidature pour l'élection présidentielle du 12 décembre prochain ont retiré, jusqu'à ce jeudi, les formulaires de souscription de signatures individuelles, a indiqué le chargé de communication au niveau de l'Autorité nationale indépendante des élections, Ali Draâ. Lire page 2

Ouverture d'enquêtes par le parquet et par la DGSN

Emeutes et morts à Oued Rhiou

Page 24

Ouverture, demain, de la semaine culturelle sud-coréenne

Un menu riche attendu à Alger

Page 13

Election présidentielle

Benflis et neuf autres postulants ont retiré les formulaires

■ Dix postulants à la candidature pour l'élection présidentielle du 12 décembre prochain ont retiré, jusqu'à ce jeudi, les formulaires de souscription de signatures individuelles, a indiqué le chargé de communication au niveau de l'Autorité nationale indépendante des élections, Ali Draâ.

Par Meriem Benchaouia

« Parmi ces postulants à la candidature pour la présidentielle du 12 décembre, figurent des représentants de partis et des indépendants », a-t-il déclaré. Pour le moment, Ali Benflis a affiché publiquement sa volonté de se présenter aux prochaines élections présidentielles. Neuf autres candidats potentiels se sont donc joints à lui. En effet, dans un communiqué publié sur la page facebook de son parti, Ali Benflis, président du parti Talaie El Hourriyet, a confirmé avoir adressé, le 19 septembre, une lettre au président de l'Autorité nationale électorale indépendante pour l'informer de son « intention de constituer un dossier de candidature pour l'élection du président de la République ». Toutefois, le candidat malheureux aux présidentielles en 2014 a assuré qu'« en accomplissant cette formalité relative au retrait des formulaires pour les signatures individuelles, il est opportun pour moi de préciser que la question de la participation à cette élection ou de non participation sera tranchée lors de la prochaine session du comité central du parti et ce, conformément aux statuts du parti et de son règlement intérieur ainsi que du règlement intérieur du comité central ». Par ailleurs, la nouvelle loi organique relative au régime électoral stipule que le candidat à la présidentielle doit présenter une liste comportant 50 000 signatures individuelles au moins, d'électeurs inscrits sur une liste électorale. Ces signatures doivent être recueillies à travers au moins 25 wilayas. Le nombre minimal des signatures exigées pour chacune des wilayas ne saurait être inférieur à 1 200. Le candidat à la Présidence de la République doit déposer une demande d'enregistrement auprès du président de cette Autorité, selon



cette nouvelle loi exigeant au postulant de joindre à son dossier de candidature qui doit être déposé par lui-même auprès de l'instance, plusieurs documents dont un diplôme universitaire ou un diplôme équivalent et un certificat de nationalité algérienne d'origine. L'Autorité nationale indépendante des élections a pour mission de d'organiser, de superviser le processus électoral et de superviser toutes ses étapes, depuis la convocation du corps électoral jusqu'à l'annonce des résultats préliminaires. L'Autorité indépendante a la charge de préparer les élections, de les organiser, de les gérer et

de les superviser et ce, dès le début de l'opération d'inscription sur les listes électorales et leurs révisions ainsi que les opérations de préparation de l'opération électorale, des opérations de vote, de dépouillement et se prononce sur le contentieux électoral jusqu'à l'annonce des résultats provisoires.

Composée de 50 membres, cette instance présidée par l'ancien ministre de la Justice, Mohamed Charfi, est chargée de réceptionner les dossiers de candidatures d'élection du président de la République et d'y statuer. Pour rappel, le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah,

avait convoqué dimanche dernier le corps électoral pour l'élection du président de la République, prévue le 12 décembre.

Lancement le 22 septembre de l'opération de révision des listes électorales

L'opération de révision exceptionnelle des listes électorales, en prévision de la prochaine élection présidentielle prévue le 12 décembre prochain, sera lancée à partir du 22 septembre et se poursuivra jusqu'au 6 octobre, a indiqué jeudi un com-

munié de l'Autorité nationale indépendante des élections. « Suite à la signature du décret présidentiel fixant la date de la convocation du corps électoral pour l'élection du président de la République le 12 décembre 2019, l'Autorité nationale indépendante des élections informe l'ensemble des citoyennes et citoyens que la période de révision exceptionnelle des listes électorales est de 15 jours à partir du 22 septembre jusqu'au 6 octobre 2019 et ce, conformément à l'article 14 de la loi organique N° 16-10 du 25 août 2016, modifiée et complétée », précise la même source. « A cet effet, les citoyennes et citoyens non inscrits sur les listes électorales, notamment ceux qui auront 18 ans le jour du scrutin, soit le 12 décembre 2019, sont invités à s'inscrire auprès de la commission communale au niveau de leur commune de résidence, laquelle travaille sous la supervision de l'autorité nationale », ajoute le communiqué. « Les électeurs ayant changé de lieu de résidence doivent, quant à eux, se rapprocher de la commission de révision des listes électorales de leur nouvelle commune de résidence », a ajouté la même source, précisant que la demande d'inscription doit être appuyée par la présentation de deux documents, l'un justifiant l'identité et l'autre justifiant la résidence, a précisé le ministre.

Les bureaux de la commission chargée de la révision des listes des élections au niveau des communes sont, ainsi, ouverts tous les jours de la semaine de 9:00 à 16:30, à l'exception du vendredi. Les citoyens membres de la communauté nationale établie à l'étranger doivent, quant à eux, se rapprocher des représentations diplomatiques ou consulaires pour s'inscrire, selon les mêmes procédures. **M. B.**

Malgré son interdiction

Le commerce informel envahit les trottoirs d'Alger

L'anarchie et l'occupation illégale des trottoirs font partie du décor de la capitale. C'est donc une image familière pour les Algérois qui se divisent entre favorables et contre cette pratique. Pour constater l'ampleur de cette pratique illégale, il faut simplement marcher à Alger. Les commerçants squattent chaque coin, rues, trottoirs des différentes communes de la capitale. Il est devenu impossible pour le citoyen faisant ses courses de se déplacer normalement dans les rues, en raison de l'occupation des trottoirs par ces commerçants. Les trottoirs sont toute la journée squattés par les étalages de toutes sortes de marchandises, vêtements, chaussures, nourriture, électroménager, produits de nettoyage et j'en passe.

Certains citoyens disent en avoir ras-le-bol de ces commerçants trop envahissants, d'autres sont favorables à cette pratique, car ces commerçants proposent les produits à des prix réduits. « On s'est habitué, ils font partie de notre quotidien », nous confie un père de famille qui dit ne pas être dérangé par ces commerçants. « Ils doivent gagner leur pain. Il est vrai que c'est illégal, mais d'un côté c'est bien pour eux, ils travaillent au moins et ne restent pas les bras croisés. Quant à nous, on arrive à trouver des marchandises à des prix abordables, contrairement à ceux pratiqués dans les magasins », poursuit cet habitant de Bab El Oued, une commune connue pour le nombre incalculable de commerçants illégaux. Un habitant de la rue Ferhat

Boussad, quotidiennement squattée par les étalages de toutes sortes de marchandises, nous dira : « Nous sommes obligés d'emprunter la chaussée pour pouvoir marcher et avancer, avec tous les risques que cela comporte ». Et d'ajouter : « Avec les trottoirs occupés par ces derniers, où voulez-vous que nous marchions ? Où doit-on circuler ? On ne peut pas voler ! ». Vu l'absence de répression, certains marchands, ne se contentant pas seulement des trottoirs, ont aussi envahi la chaussée, empêchant automobilistes et piétons de circuler et les habitants des cités à se garer devant chez eux. Les commerçants savent qu'il leur est interdit d'exposer leurs marchandises hors de leurs magasins, mais continuent d'occuper indûment d'autres

espaces, provoquant l'irritation des habitants qui se plaignent de ces comportements irrespectueux et agressifs et surtout illégaux. « Il est vrai qu'ils mettent en péril la vie des piétons qui se retrouvent contraints d'emprunter la chaussée et de se frayer un chemin entre les voitures, mais eux aussi risquent de se faire écraser. On ne choisit pas son travail, je vous assure que si on leur donne des magasins à louer à des prix abordables, ils le feront avec plaisir. Mais ici, à Ferhat Boussad, à l'image de toutes les rue de la capitale, le loyer des magasins est trop élevé », dira un commerçant qui a débuté dans le commerce informel mais qui, finalement, a trouvé un magasin à louer en face du marché de Meissonnier. **Thinhine Khouchi**

31^e vendredi du mouvement populaire pacifique

La mobilisation au rendez-vous

■ Comme dans les autres wilayas du pays, les citoyens sont sortis dans les rues d'Alger, pour le 31^e vendredi consécutif, pour réclamer le départ de tous les symboles de l'ancien système et clamer la consécration de la volonté du peuple.

Par Lynda Naili

Si dans la matinée les itinéraires habituels des manifestants semblaient presque déserts à l'exception des citoyens allant ou revenant des marchés, à la mi-journée, une première vague de protestataires a déferlé sur la rue Didouche-Mourad et a marché vers la Grande-Poste en passant par la Place Maurice-Audin. Vers midi, les premiers manifestants arrivent à Alger-Centre et scandent des slogans hostiles au pouvoir, et ce, au milieu d'un important dispositif policier déployé à travers les grandes artères de la capitale. Des interpellations, des fouilles et des contrôles d'identité ont été opérés sur de nombreux citoyens. Drapés de l'emblème national et pancartes levées, tous ont crié la détermination du mouvement populaire à aller de l'avant jusqu'à ce que «la voix du peuple soit entendue». Une détermination fortement affichée durant ce 31^e vendredi du hirak et premier depuis la convocation, par le chef de l'Etat, du corps électoral pour le scrutin présidentiel du 12 décembre prochain. C'est dans ce contexte que la foule noire de manifestants, insistant sur l'«*unité inébranlable du peuple algérien dans toute sa diversité culturelle*», a scandé en chœur «jina harraga lel assima, (on est venu en harraga à la capitale)», «Manvoutiwch 3la el 3issaba : on ne votera pas pour le gang», «Makanch el vot, ulach el vot ulach : il n'y aura pas de vote». Dans cet élan de contestation, les milliers de citoyens ont réitéré les slogans premiers du mouvement populaire pacifique, en appelant au départ des figures du système en place : «Bedoui, Bensalah lazem irohoun, Bedoui et Bensalah doivent partir (du pouvoir)». En outre plaçant pour l'ouverture des espaces de débats et d'échanges d'opi-



Ph/E. Sorayajj.A.

nion», l'on pouvait également lire les diverses pancartes et banderoles brandies : «Thawra silmiya hatta tatahakak el matalib echaabiya (Révolution pacifique jusqu'à aboutissement des revendications populaires)». Marchant le long des principales artères de la capitale, notamment à la Grande-Poste, à la place Maurice-Audin, boulevard Zighout Youcef et rue Hassiba Ben Bouali, les manifestants ont exigé le départ de «tous les symboles de l'ancien système». «Tahya el Djazair», «Assa azeka thamazight thela thela», «libérez nos enfants», «non aux élections présidentielles supervisées par le gouvernement actuel» ou en encore «nous ne nous arrêterons pas jusqu'à assurer la transition

démocratique» pour «le salut de l'Algérie», ont été aussi des slogans scandés lors de ce 31^e vendredi où les manifestants ont également appelé à «la libération des détenus du hirak». Lors d'une brouille créée par un manifestant, la «silmiya silmiya» a immédiatement retentie dans le ciel d'Alger-Centre. «Wellah mana habssine, on ne s'arrêtera pas»). Il est à signaler que les accès routiers et autoroutiers menant vers la capitale ont été «normal» selon les citoyens venus des wilayas limitrophes. «Les barrages fixes de la Gendarmerie nationale ont été maintenus ce vendredi alors que ceux supplémentaires implantés hier (avant-hier) ont été levés», ont-ils ajouté. «Nous avons mar-

ché de Boumerdès, Rouiba pour venir continuer», a indiqué dans ce sens un groupe de personnes rencontré à la Grande poste.

Notons que des citoyens sont également sortis pacifiquement et en masse à travers le pays, à l'instar de Constantine, Oum El Bouaghi, Skikda, Jijel, Mila, Annaba, El Tarf, Guelma, Batna, Khenchela, Sétif, Blida, Médéa, Djelfa, Ain Defla, Tizi-Ouzou, Bouira, Béjaïa, Oran, Tlemcen, Sidi Bel-Abbès, Mostaganem, Tiaret, AinTemouchent, Saïda, Naâma, Mascara, Relizane, Tissemsilt, El Bayadh, Ouargla, Ghardaïa, El Oued, pour réclamer la préservation de l'unité du pays, le départ des figures de l'ancien système, avant la tenue de la présidentielle. L. N.

31^e acte à Béjaïa

Grande détermination pour le changement chez les Béjaouis

Des dizaines de milliers de personnes ont manifesté encore hier mais, cette fois avec la détermination de faire savoir qu'il n'y aura pas de scrutin tant que le peuple ne le veut pas et tant qu'une période de décatation du système ne sera pas décrétée pour voir plus clair et avoir plus de garanties. «Had el am makenche l'ovt», «Makenche l'ovt maa el issaba», «Pouvoir assassin», «Ulac smah ulach», «Enedou enoudi alema yeghli udhavu» «Enidhal enidhal heta yaskout enidham», scandaient à l'unisson les milliers de personnes qui ont marché depuis la maison de la culture jusqu'à l'ancienne ville en observant une minute de silence à la placette de Saïd-Mekbel. Les manifestants qui ont brandi le drapeau national et l'emblème amazigh, ont réaffir-

mé hier leur attachement à l'unité nationale et dénoncé la stigmatisation de la Kabylie. Hommes, femmes, jeunes et moins jeunes, ont pris part à cette manifestation brandissant comme chaque vendredi des banderoles et des pancartes, exprimant très clairement les revendications du mouvement populaire, son soutien aux détenus et le refus du prochain scrutin sans la réunion de conditions acceptables et dans un climat de liberté, un climat empreint de sérénité et de quiétude. Le mouvement populaire a exprimé hier son soutien indéfectible à tous les détenus d'opinion et aux détenus politiques du Hirak. La foule n'a pas cessé de scander des slogans hostiles au pouvoir, estimant que l'heure est au changement de régime comme première étape avant de passer à

autre chose afin d'en finir avec la crise. «Noukni Nenad atrouhem, atrouhem : nous avons dit vous allez partir, vous aller sûrement partir», «Thelleli iyimagnhassen, l'habssé iyimakhouran : Liberté aux militants ou aux détenus, prison aux bandits» «Le peuple veut l'indépendance : achaab yourid el istiklal», «Agdhouh yevgha Timoument», «La hiwar la chihwar errahil obligatoire : pas de dialogue pas de consultations, le départ sûrement», «Yetnahou gaâ», ce sont autant de slogans qui ont été scandés par les foules qui apprenait sereinement et résolument le boulevard de la Liberté. Il est utile de rappeler que plusieurs marches ont eu lieu jeudi à Tazmalt, Aokas, El-Kseur et Béjaïa. Les robes noires ont aussi marché en force jeudi matin à Béjaïa en soutien au

mouvement populaire, aux détenus et pour exiger également un Etat de justice, le départ du régime et un Etat de droit. Les avocats ont scandé des slogans hostiles au pouvoir, «Atsrouhem atrouhem», «Noukni nenad atrouhem», «Dawla madania machi askaria», «Etat de droit». «Libérez les otages», «Libérez les détenus», «Makench intikhabat ya el issabate», «Adalat el kanoun machi betiliphone». Ils ont également scandé des slogans réclamant un Etat démocratique et le départ des symboles du régime : «Djazair Houra démocratie», «errahalou ya issaba», «terhaloune ya el issaba», «Houkama berlamane, RND FLN Errahlou» «changement radical de régime» «Labria la téléphone essoulta el kanoune».

Hocine Cherfa

LA QUESTION DU JOUR

En se perpétuant la crise en vient à faire dans le burlesque

Suite de la page une

Celui-ci ne s'est d'ailleurs pas contenté de cette baisse dans la baisse, puisqu'il a annoncé par la même occasion le retour au désormais fameux assouplissement quantitatif, quelques mois seulement après y avoir mis fin. Ce qui tend bien à prouver que les économies occidentales ne peuvent plus se passer de la stimulation monétaire, et que lorsque cette dernière est par excès d'optimisme revue à la baisse, le ciel a vite fait de s'assombrir devant elles. Or Mario Draghi s'est convaincu de quelque chose d'autre avec le temps, c'est qu'une politique monétaire même on ne peut plus accommodante ne suffit pas pour faire dissiper le spectre de la récession, il faut encore recourir à la relance budgétaire, quitte pour cela à creuser des déficits déjà abyssaux, ce qui est le cas de la France, de l'Espagne et de l'Italie. Exit donc la sacro-sainte austérité, la lutte contre les déficits et la dette. En partant, Mario Draghi a lancé un mot d'ordre en complète rupture avec le primat de l'équilibre budgétaire, si cher aux Allemands. Celle qui lui succède, Christine Lagarde, a suffisamment dit qu'elle était sur la même ligne que lui. Ainsi donc, le temps où les désirs des Allemands étaient des ordres n'est plus. S'il est une chose contraire à ce qu'ils estiment relever d'une gestion saine de l'économie, c'est bien cette nouvelle orientation prise par la BCE, qui plus est à un moment qui pour eux ne la justifie guère. Depuis la création de l'euro, on a dit et répété qu'il n'était en fait que l'autre nom d'une monnaie particulière, le mark allemand. Ce ne serait plus tout à fait le cas maintenant que son contrôle est passé aux mains des «mauvais élèves», aux déficiétaires chroniques, que sont les pays du sud de l'Europe. De là la question : pendant combien les pays du nord de l'Europe vont-ils accepter les conséquences de ce qui ressemble fort à un coup d'Etat économique. Se faire dicter sa politique monétaire, et désormais budgétaire, par les derniers de la classe, voilà quelque chose dont on peut penser qu'il est intolérable aux meilleurs de la classe. La crise économique actuelle, qu'on la pense ou non dans le prolongement de celle de 2007/2008, a pour dernier avatar cette situation qui ne manque pas de sel qui voit ceux qui s'en sortent le mieux par ces temps difficiles céder le pas devant ceux qui depuis des années étaient en faille.

M. H.

Gaïd Salah

«Privilégier l'Algérie, peuple et nation»

■ Le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, a affirmé, mercredi à Adrar, que «la majorité écrasante» du peuple veut sortir de la crise politique que connaît le pays et espère la tenue de la présidentielle «dans les délais impartis».

Ph. > D. R.



Par Adel B.

«**L**a majorité écrasante du peuple algérien veut, en effet, sortir le plus tôt possible de la situation actuelle et espère la tenue des présidentielles dans les délais impartis», a-t-il soutenu dans son allocution d'orientation prononcée devant les cadres et les personnels de la 6^e Région militaire au Secteur Opérationnel de Bordj Badji Mokhtar (Adrar). Il a ajouté que «le peuple algérien, très conscient de tout ce qui entoure son pays et possédant une grande capacité d'analyse des origines et des dessous des événements sur le plan national, régional et même international,

considère que l'organisation des élections et le recours aux urnes sont la solution idéale, efficace et judicieuse pour le pays et le peuple». Il a relevé que «dans ce sillage, je tiens à souligner que l'attachement de l'ANP et son souci permanent à s'acquitter de son devoir national envers la nation et le peuple, conformément aux missions constitutionnelles qui lui sont dévolues, lui dictent l'impératif d'entreprendre, en cette phase cruciale, toutes les mesures relatives à la sécurité des citoyens et de leur assurer toutes les garanties pour une participation massive et efficiente aux élections présidentielles, en toute liberté et transparence». Le

général de corps d'armée a affirmé que «partant de la convergence des objectifs nationaux du peuple algérien et de son armée, et considérant que l'ANP est issue de ce peuple et est entièrement engagée à le servir en toutes circonstances et l'accompagner davantage durant toutes les phases cruciales et sensibles, nous sommes convaincus que le peuple algérien qui vénère sa patrie et est conscient des défis auxquels l'Algérie est confrontée, prendra le dessus et aura le dernier mot pour faire basculer les résultats de ces défis en faveur de l'Algérie». Pour lui, «il est évident que la particularité du peuple algérien, dis-

tincte et unique, lui sera le meilleur soutien pour relever tous les défis rencontrés», ajoutant que «c'est un peuple qui a prouvé tout au long de son histoire qu'il est un peuple de défis, car tout simplement il priorise toujours la raison et la réflexion judicieuse et rationnelle s'agissant des questions décisives que vit son pays». «Ainsi, nous sommes satisfaits que la particularité de privilégier l'Algérie, peuple et nation, est prépondérante. Le peuple algérien prouvera cela avec force lors des prochaines élections présidentielles et saura certainement comment gagner le pari de cette importante échéance nationale, à travers la partici-

pation massive de toutes les tranches populaires pour s'acquitter de leur droit, voire leur devoir national», a-t-il souligné. Le vice-ministre de la Défense nationale a indiqué que «le peuple algérien, fier de son histoire nationale séculaire, saura comment déjouer les plans des comploteurs et des sceptiques parmi les résidus de la bande auxquels nous adressons une nouvelle fois un avertissement quant à l'éventuelle tentative de perturber le peuple», ajoutant : «Ce vaillant peuple qui aura l'opportunité une fois encore de tracer les contours d'un avenir prometteur pour l'Algérie».

A. B./APS

Projets en retard

Le ministre de l'Habitat ordonne la résiliation des contrats avec les entreprises récalcitrantes

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Kamel Beldjoud, a ordonné jeudi à Jijel la résiliation des contrats des entreprises nationales et étrangères «récalcitrantes dans la livraison de leurs projets de logement dans les délais impartis». «Il n'est plus possible de tolérer des retards dans la réception des projets d'habitats sans justificatifs valables et il est impératif de rattraper le retard accusé en renforçant les chantiers en moyens humains et matériels», a précisé le ministre au cours de son inspection de plusieurs projets de son secteur dans la wilaya de Jijel. Le ministre a souligné que

«l'année 2019 sera consacrée à l'assainissement de la nomenclature des logements, le lancement de tous les projets et l'achèvement des chantiers en cours de réalisation». «Les marchés de logements de plus de 1 000 unités ne doivent plus être attribués à une seule entreprise comme c'est le cas pour les projets de l'Agence nationale d'amélioration et du développement du logement AADL», a par ailleurs insisté le ministre, appelant à la «répartition des projets au profit d'un maximum d'entreprises pour permettre leur réception dans les délais et avec la qualité requise». Le ministre a également insis-

té sur la nécessité du suivi de la qualité des réalisations affirmant que «tout manquement dans le contrôle et le suivi des chantiers entraînera des sanctions à l'encontre des responsables». Auparavant, M. Beldjoud a assisté à un exposé sur le secteur de l'Habitat à Jijel avant de se diriger vers la commune de Taher, où il a inspecté un projet de réalisation de 640 logements (400 unités location-vente et 240 autres logements promotionnels aidés). Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville a également présidé la cérémonie de mise en service du réseau de raccordement au gaz naturel au profit de

919 foyers dans la commune de Kheiri Oued Adjou, à 40 km à l'est de Jijel, avant d'inspecter, au chef-lieu de wilaya, le chantier de réalisation de 1 200 logements location-vente et celui des 1 200 logements de même type en réalisation à la localité de Mezghitane. Sur ces sites, le ministre a affiché son mécontentement quant au retard enregistré dans les travaux du premier chantier et a instruit les responsables de la direction régionale de l'AADL à l'effet de prendre «les mesures administratives nécessaires» pour rattraper le retard du chantier de Mezghiche.

Yasser F.

Examen du baccalauréat

Une commission ministérielle mixte pour réduire les charges financières

Le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belabed, a annoncé, jeudi à partir de Blida, la mise en place d'une commission ministérielle mixte chargée d'instituer des réformes susceptibles de réduire les charges financières et morales liées à l'examen du baccalauréat. «La commission englobe les ministères de l'Education nationale, de la Poste et des Technologies de l'information, de la Communication et de la Défense nationale, qui ont tous détaché des experts aux compétences avérées», a indiqué le ministre dans une déclaration à la presse, en marge d'une visite de travail dans la wilaya. Les membres de cette structure, a-t-il ajouté, sont chargés d'instaurer une

batterie de réformes devant contribuer «à la réduction des charges liées à cet examen crucial pour lequel l'Etat mobilise tous les moyens possibles de réussite, durant cinq jours», soulignant particulièrement les «frais liés à l'impression des feuilles d'examen et de leur transport, outre la réduction de la grande tension vécue par toutes les parties concernées par cette date fatidique couronnant 12 années d'études». Sur un autre plan, le ministre de l'Education nationale a fait part d'une action en vue de la «modification des mécanismes d'inscription à cet examen». Il s'agira, a-t-il précisé, d'«éviter aux élèves et à leurs parents de se déplacer vers les cybercafés et ce, en assurant l'opération (inscription) au niveau

des établissements éducatifs, grâce à l'exploitation de la plateforme numérique du ministère», a expliqué M. Belabed, signalant que la prise de décision à ce sujet se fera «prochainement». Le ministre s'est, par ailleurs, félicité des «conditions de sérénité» ayant prévalu à la rentrée scolaire 2019/2020, «en dépit de certaines insuffisances que nous allons tenter de combler conformément aux rapports qui nous parviennent de différentes parties», a-t-il assuré. «Cette rentrée a été particulière grâce à la prise de mesures inédites ayant consisté notamment en la réception de 656 nouveaux établissements éducatifs, dont plus de 400 écoles primaires», a soutenu Belabed. Prévoyant une «bonne année

scolaire» grâce, a-t-il dit, «au sens de responsabilité que j'ai ressenti tant chez la famille éducative que chez les parents d'élèves», le ministre a également cité, durant la rentrée 2019/2020, «le recrutement de tous les diplômés (au nombre de 3 800) des Ecoles nationales supérieures de l'enseignement (ENS) à partir de 2016, qui ont été répartis sur les trois cycles éducatifs, parallèlement au recours aux listes d'attente en vigueur, jusqu'au 31 décembre prochain», a-t-il informé. Toujours selon le ministre, près de 9 110 000 élèves ont rejoint leurs classes réparties à travers 27 000 établissements à l'échelle nationale, au titre de cette nouvelle rentrée scolaire.

Hania G.

Selon l'ONS

Hausse de près de 5% de la production industrielle publique

■ La production industrielle publique de l'Algérie a enregistré une hausse de 5,6% durant le 2^e trimestre 2019, générée par des «améliorations appréciables» dans plusieurs secteurs, situant la moyenne du 1^{er} semestre à 4,9% par rapport à la même période de l'année écoulée, selon l'Office national des statistiques (ONS).

Par Salem K.

Les plus importants secteurs industriels ayant participé à cette performance au cours de la première moitié de l'année en cours, sont les industries sidérurgiques, métalliques, mécaniques, électriques et électroniques (ISMMEE), ainsi que ceux du cuir et chaussures et les industries chimiques, a expliqué la même source. La production industrielle des ISMMEE a connu une augmentation de 32,6% durant les six premiers mois 2019. La majorité des branches de ce secteur a contribué à cette performance. Il s'agit en l'occurrence des branches de sidérurgie et transformation de fonte et acier (+155%), la construction de véhicules industriels (97,8%), la fabrication des biens de consommation électriques (64,3%), la fabrication des équipements métalliques (46,5%) et la fabrication des biens d'équipement électriques (24,4%). Toutefois, des baisses de la production ont caractérisé certaines branches des ISMMEE. Il est question de la fabrication des biens de consommation métalliques avec (72,5%) et la production et de transformation des métaux non ferreux (-62,8%) et la fabrication de l'immobilier métallique (-9,8%). La tendance haussière entamée dès le 2^e trimestre 2018 pour les industries des cuirs et chaussures, s'est confirmée au 1^{er} trimestre de l'année en cours pour atteindre une croissance de plus de 15% durant le 1^{er} semestre 2019. Cette amélioration est perceptible au niveau des biens intermédiaires (+20,2%) et des biens de consommation également avec (+5,7%). Dans le secteur des industries chimiques, la production a augmenté de 7,2%

durant le 1^{er} semestre 2019 et par rapport à la même période de comparaison de l'année écoulée, en raison, essentiellement de l'amélioration de l'activité de la branche chimie organique de base (+112,6%), la fabrication d'autres biens intermédiaires en plastique (27,4%), la fabrication d'autres produits chimiques (24,3%) et enfin la fabrication des produits pharmaceutiques (+3,5%). La production du secteur de l'énergie (électricité), a connu une hausse de 7,3%, les six premiers mois de l'année en cours et par rapport à la même période 2018. Les industries diverses, quant à elles, ont connu une belle performance avec augmentation de production de (+ 89,8%) durant la période de comparaison. Les industries agro-alimentaires ont connu une hausse de production, mais de moindre ampleur, 1,8% au 1^{er} semestre 2019. Cette amélioration est tirée seulement par l'industrie du lait avec 13,8%. Cette tendance haussière a également concerné le secteur des mines et des carrières qui a connu une hausse de 0,1% les six premiers mois 2019. Cette légère amélioration est tirée, notamment, par les branches d'extraction de minerai de phosphate avec (+10%) et du sel avec (+4,3%).

Recul de la production dans trois secteurs

De janvier à juillet 2019, les données de l'ONS, relèvent, par ailleurs, que trois secteurs industriels ont enregistré un recul de production, par rapport à la même période de 2018. Ainsi des baisses ont concerné les matériaux de construction (-7,2%), les industries du bois (-4,1%), les textiles (-2,8%) et enfin les hydrocarbures qui ont



connu une stagnation. Pour ce qui est du secteur des matériaux de construction, céramique et verre, sa production a reculé de (-7,2%). Cette variation négative a été engendrée par la branche de fabrication des liants hydriques (-9,1%) et la fabrication des matériaux de construction et produits rouges (-3,5%). Dans ce secteur, les branches qui ont connu une évolution positive sont les produits en ciment et matériaux de construction divers avec (+17,7%), ainsi que la branche de fabrication de biens de consommation et l'industrie du verre avec (+21,4%). Les industries des textiles ont, pour leur part, connu une contre-performance avec une baisse de la production estimée à (-2,8%), entre les deux périodes de comparaison. Cette baisse a été située, essentiellement, au niveau de la production des biens intermédiaires (-17,5%),

alors que la production des biens de consommation et des textiles a augmenté de plus de 20%. S'agissant des industries du bois, du liège et du papier, la production s'est réduite de -4,1%, en raison d'un recul de production dans la branche de la menuiserie générale (-25,9%) et de l'industrie de l'ameublement (-1,9%). Par contre, un relèvement appréciable a été observé dans l'industrie du liège (+41,1%), pendant que la branche de fabrication du papier a connu une hausse de 5,2%. D'autre part, le secteur des hydrocarbures a connu une stagnation, selon la même source, ajoutant que la production dans les branches du raffinage et la production de pétrole brut et de gaz naturel avait accusé des baisses respectives de -4,9% et -1,3%. Cependant, la branche de liquéfaction du gaz naturel s'est améliorée avec un

rebond de 12,5%. Pour ce qui est du 2^e trimestre de 2019, l'ONS explique que la production industrielle du secteur public avait enregistré une hausse de 5,6%, par rapport à la même période en 2018. Cette amélioration de la production a été tirée, essentiellement, par les ISMMEE (+31,7%), l'énergie (+9,5%) les industries des cuirs et chaussures (+7,5%), les hydrocarbures (+1,5%) et les industries chimiques (+1,1%). D'autres secteurs ont connu, pour leur part, des baisses. La plus prononcée a concerné les industries des bois, liège et papier (-9,3%), les mines et les carrières (-7,9%), les matériaux de construction (-6,2%), les textiles (-2,6%) et les industries agroalimentaires (-1,3%). Pour rappel, la production industrielle du secteur public a connu une baisse de (-1,5%) en 2018 et par rapport à 2017.

S. K.

Céréales

Recul de plus de 12% des importations

Les importations des céréales de l'Algérie ont reculé de 12,54% durant les sept premiers mois de 2019 pour atteindre près de 1,62 milliard de dollar, a-t-on appris auprès de la direction générale des Douanes (DGD). De janvier à juillet derniers, les importations des céréales ont atteint 1,617 milliard de dollar, contre 1,849 milliard durant la même période de l'année dernière, enregistrant ainsi une baisse de -12,54%, selon les données statistiques de la direction des études et de la prospective des Douanes (DEPD). A noter que cette tendance baissière des importations des céréales est appelée à se poursuivre durant les prochains mois, encouragée

par une importante production nationale enregistrée durant la saison 2018-2019. A ce propos, le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Cherif Omari, avait annoncé récemment une «nette amélioration» du rendement de la filière céréalière, qui permettra à «l'Algérie de se passer de l'importation notamment d'orge et de blé dur». Les premières données statistiques de la saison moisson-battage 2018-2019, font ressortir la production de plus de 60 millions de quintaux de céréales toutes catégories confondues à l'échelle nationale, a souligné le ministre mardi dernier lors d'un atelier national sur la filière céréalière, saluant la dynamique pro-

gressive que cette filière connaît en termes de production et de collecte. Il a été procédé cette année, a-t-il poursuivi, à la promotion des mécanismes de production, l'intensification de la collecte, l'optimisation des interventions de l'Office algérien interprofessionnel de céréales (OAI) et des coopératives, ainsi que l'organisation professionnelle, lesquels sont autant de facteurs ayant permis de réduire les importations et garantir l'équilibre de la balance de paiements. A ce propos, M. Omari a indiqué que le pays avait économisé plus d'un milliard de dollars grâce aux mesures initiées pour rationaliser les importations de blé tendre et soutenir la production locale du

blé dur et d'orge. «Le Trésor avait réussi à économiser, grâce aux mesures prises par le gouvernement relatives à la rationalisation des importations et du transport, plus d'un milliard de dollars du fait de la réduction des quantités de blé tendre importées, le soutien de la production et de la collecte de l'orge et du blé dur». Il a fait savoir que son secteur s'attelle à l'élaboration d'un plan d'action pour le développement de la filière céréalière, notamment le blé tendre, lequel sera soumis au gouvernement conformément aux instructions du Premier ministre. M. Omari a, dans ce contexte, fait état de la mise en place d'un groupe de travail chargé de l'élaboration d'une

étude approfondie sur les moyens de réduire les importations de blé tendre, précisant qu'il s'agit notamment de rationaliser les importations à travers la régulation du marché des céréales et l'approvisionnement des minoteries. A cet effet, une commission intersectorielle regroupant les secteurs de l'agriculture, des finances, de l'industrie et du commerce a été installée dernièrement, a-t-il rappelé. Il s'agit aussi, selon le ministre, de booster la production nationale, notamment en étendant la culture des céréales au Sud et la rationalisation de la consommation de blé tendre et l'encouragement de la consommation de l'orge et du blé dur.

N. T./APS

Tizi-Ouzou /Draa El Mizan

Installation de la première safranière de démonstration

■ La première safranière de démonstration pour le développement de la culture du safran à Tizi-Ouzou, a été installée cette semaine dans la localité de Draa Mizan à 42 km au sud-ouest de la wilaya, a-t-on appris jeudi de la présidente de l'association nationale des producteurs de safran.

Par Akila G.

Rencontre en marge d'une journée technique sur la culture du safran organisée par la chambre d'agriculture de wilaya (CAW), M^{me} Sidi-Haket Louisa a indiqué à l'APS que l'installation de cette parcelle de démonstration est le fruit d'une collaboration entre l'association qu'elle préside et la chambre d'agriculture de Tizi-Ouzou. Trente kilos de bulbes achetés

auprès de l'association de producteurs de safran, ont été plantés sur le site de démonstration appartenant à Amir Benadel, en présence d'une quarantaine d'agriculteurs qui ont appris la méthode de plantation, a indiqué pour sa part le président de la CAW, Saidani Hamid. M. Saidani a fait savoir qu'une deuxième safranière de démonstration sera installée prochainement à Yakourene au profit de l'association femme rurale (Asfru). « Cette démarche de

mise en place de site de démonstration, vise à créer une émulation au niveau de la wilaya afin d'inciter les agriculteurs à se lancer dans la culture du safran », a-t-il ajouté. S'agissant du développement de cette culture à travers le territoire nationale, M^{me} Sidi-Haket a souligné qu'elle peut se pratiquer sur l'ensemble du territoire national. L'entreprise de production de Safran qu'elle a créée avec son mari, a contribué à l'installation de pas moins de 150 safranières



dans plusieurs wilayas, en fournissant les bulbes et les conseils de culture, de récoltes et de conservation, a-t-elle souligné. Dans son intervention lors de cette journée technique sur la culture du safran abritée par l'Institut de technologie moyen agricole spécialisé (Itmas) de Boukhalfa, M^{me} Sidi-Haket a insisté sur l'importance de pratiquer

une culture biologique du safran afin d'obtenir un produit de qualité qui gardera toutes ses vertus nutritionnelles et médicinales mais aussi qui aura sa place sur le marché extérieur. Ce mode de culture bio, adopté par les adhérents à l'association nationale des producteurs de safran a permis d'obtenir un produit de qualité. « Le safran algérien est l'un des meilleurs au monde. Tous les safrans que nous produisons se classent dans la première catégorie grâce à la culture biologique, au respect strict de techniques de production et à la qualité du sol et au climat favorable de notre pays », a-t-elle dit. Des conseils sur le processus de production du safran tel que la préparation du sol, la période de plantation, le choix des bulbes, la plantation, la récolte, le séchage, la conservation et la commercialisation, ont été donnés aux présents à cette rencontre, par le vice-président de l'association des producteurs de safran, Kadri Slimane.

A. G./APS

Tébessa

Les travaux préventifs ont réduit les dégâts causés par les pluies

Les travaux préventifs réalisés par le secteur des ressources en eau dans la wilaya de Tébessa depuis juin dernier ont permis de réduire les dégâts matériels causés par les fortes pluies et les inondations, a estimé jeudi, le directeur local des ressources en eau, Zaki Bencheikh El-Houcine. « Plusieurs travaux préventifs notamment le nettoyage des lits des oueds et des réseaux d'assainissement ont été lancés depuis juin dernier avec l'objectif d'éviter à limiter les dégâts causés par les fortes pluies », a précisé à l'APS le même responsable à l'APS relevant que ces travaux ont été effectués par les services de direction locale des ressources en eau et ceux de l'unité l'Algérienne des eaux (ADE) et l'office national de l'assainissement (ONA). Une cellule principale a été installée

dans ce sens au niveau de la wilaya de Tébessa composée de plusieurs secteurs concernés afin de suivre d'éventuels dégâts provoqués par les fortes précipitations, a-t-on souligné relevant que 12 autres cellules secondaires ont été installées dans les daïras de la wilaya pour le suivi des travaux de rénovation des réseaux d'assainissement et de l'eau potable. « Ces cellules ont entamé leur mission immédiatement après leurs installations, notamment aux daïras de Tébessa, Chérea, Ouanza et Bir El-Ater », a ajouté le même responsable. Aussi, tous les « points noirs » qui pourraient provoquer des inondations à travers les 28 communes de la wilaya de Tébessa ont été recensés, principalement à proximité des oueds avec l'objectif de procéder au traitement de ces points « selon leur

dangerosité », a révélé le directeur local du secteur. En parallèle, 5 opérations de nettoyage des 3 principaux oueds de la ville de Tébessa (Oued Taghda, Oued Nagues et Oued Zaarour) ont été effectués, a ajouté M. Bencheikh El-Houcine, soulignant que divers déchets et ordures ménagères ont été collectés. Sur un autre registre, le directeur a révélé la réalisation au cours de la prochaine année d'une étude du plan directeur de l'assainissement et des eaux usées qui constituera « une référence » en cas d'intervention. La wilaya de Tébessa a connu de fortes précipitations tout au cours de cette semaine, avec une moyenne de 25 mm de pluviométrie par jour, sans enregistrer d'importants dégâts matériels ou des pertes humaines.

May H.

El Tarf

Placement en huit mois de 3 200 demandeurs d'emploi

Pas moins de 3 201 placements de demandeurs d'emploi ont été effectués, par l'agence de wilaya de l'emploi (AWEM) d'El Tarf, durant la période allant du 1^{er} janvier au 31 août derniers, a indiqué, jeudi, le directeur local de cet organisme. Le nombre de dossiers déposés auprès de cette agence a atteint, durant cette même période, 17 343 dont 3 201 ont bénéficié de postes de travail, entrant dans le cadre du système dit « classique », contre 3 487 demandeurs placés à la même

période de 2018, a ajouté M. Abdelhafid Louahche. Ces emplois ont été proposés principalement dans le domaine du bâtiment, travaux publics et hydraulique (BTPH) avec 1 470 placements, suivis de l'industrie avec 840 postes et des services 816 placements, a encore détaillé la même source, en mettant en exergue les efforts déployés par le secteur pour lutter contre le chômage.

Aussi, 71% des placements effectués durant cette même période ont ciblé des deman-

deurs « sans qualification », a-t-il encore noté soulignant que seulement un taux de 5,59% des placements a concerné la catégorie de cadres et cadres supérieurs. La même source a également relevé que 108 jeunes ont été placés dans le cadre du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP) et contrats de travail aidé (CTA) soulignant que les objectifs assignés en matière de placement « ont été réalisés ».

M. Louahche a également rappelé que 139 visites ciblant des opérateurs économiques et

171 ateliers ont été organisés durant cette période de référence, dans le cadre de la diversification de l'offre d'emploi dans une wilaya frontalière réputée pour sa vocation agricole et touristique. Relevant « l'évolution constante » dans le nombre des placements, le même responsable a indiqué que des 3.069 placements effectués en 2011, date de la création de l'agence locale de l'emploi, un total de 5 142 placements a été réalisé durant l'exercice 2018.

L. O.

Mostaganem

80 000 voyageurs ont transité en 2019 par la gare maritime du port

Le nombre de voyageurs en aller et retour ayant transité par la gare maritime du port de Mostaganem a atteint 80 000 en huit mois (1^{er} janvier-31 août), a-t-on appris jeudi de la direction commerciale de cette entreprise portuaire. Les chiffres avancés par le service de statistiques relevant de la direction commerciale de l'Entreprise portuaire de Mostaganem (EPM), font état d'une baisse de 10 000 du nombre de voyageurs (20 pour cent) en aller et de 7 000 au retour (15 pc) par rapport à la même période de l'année

écoulée. Cette période a enregistré également l'affluence de 41 000 voyageurs en aller et 39 000 passagers en retour, en plus de 29 230 véhicules (aller et retour) avec une hausse du nombre de véhicules de 5 pc au retour. Le bilan comporte 103 dessertes effectuées par un opérateur privé étranger assurant le transport maritime des voyageurs du port de Mostaganem vers celui de Valence (Espagne), a-t-on indiqué. La baisse de l'activité à la gare maritime de transport de voyageurs de Mostaganem a été relevé

depuis 2018 avec 21 pc par rapport au record de deux ans surtout en 2017 avec 114 pc, suite à l'arrêt d'exploitation des deux lignes maritimes de transport des voyageurs vers les ports d'Alicante et de Barcelone (Espagne). Pour rappel, le port commercial de Mostaganem a été doté de la gare maritime depuis quatre années pour un coût de réalisation de 200 millions DA. Quelque 500 000 passagers et 200 000 véhicules l'ont utilisé en aller et retour, depuis 2016.

Dila G.

Jijel Attribution d'un programme de 500 logements LPA et 500 aides à la construction rurale

LE MINISTRE de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Kamel Beldjoud, a annoncé jeudi à Jijel l'attribution pour cette wilaya d'un nouveau programme de 500 logements promotionnels aidés (LPA) et 500 aides à la construction rurale. La wilaya a bénéficié également d'un budget de 1 milliard DA destiné à la réalisation des routes et réseaux divers des projets de logements pour permettre leur distribution à leurs bénéficiaires, a fait savoir le ministre en marge d'une visite de travail à Jijel. Le ministre a donné un délai de « trois mois », soit à la fin décembre 2019 pour distribuer un quota de 1 700 logements de diverses formules dans cette wilaya (1 200 AADL2, 300 logements publics localités LPL et 240 LPA). La wilaya de Jijel a bénéficié durant les deux dernières décennies d'un programme de logement estimé à 74 678 unités tous segments confondus, a-t-on rappelé, précisant que 70% de ces logements ont été achevés et « le reste est en cours de réalisation ou en voie de lancement ».

R. R.

Présidentielle en Tunisie

Six recours déposés auprès du Tribunal administratif

■ Six ex-candidats à la présidentielle anticipée du 15 septembre en Tunisie ont déposé, jeudi, des recours contre les résultats préliminaires du scrutin auprès du Tribunal administratif (TA) chargé de la réception des recours en question, a annoncé le porte-parole du (TA), Imad Ghabri.

Par Moncef T.

« I s'agit de Seifeddine Makhlouf, Abdelkrim Zbidi, Slim Riahi, Youssef Chahed, Hatem Boulabiar et Neji Jallouf », a indiqué le porte-parole. Le début du dépôt des recours contre les résultats préliminaires de la présidentielle anticipée a eu lieu mercredi et devait être clôturé jeudi.

Le dépôt des recours annule du fait le déroulement du second tour de la présidentielle le 29 septembre et renforce l'hypothèse de son déroulement soit le 6 ou le 13 octobre prochain, indique-t-on.

Le premier tour de la présidentielle a vu arriver en tête du classement les candidats Kaies Saïed, candidat indépendant, et Nabil Karoui, candidat du parti «Qalb Tounes», avait annoncé la Haute instance indépendante de la surveillance des élections (ISIE).

Zitouna TV sanctionnée d'une amende pour diffusion de «publicité politique»

Le conseil de la Haute autorité indépendante de la communication audiovisuelle (Haïca) en Tunisie a infligé à l'encontre de la chaîne de télévision privée Zitouna TV une amende de 20 000 dinars, suite à sa diffusion d'une «publicité politique» durant la campagne électorale au profit du candidat du parti Ennahdha, Abdelkhalik Mourou, a rapporté la presse locale.

«L'instance a infligé cette amende contre Zitouna TV pour avoir diffusé une publicité politique au profit de l'un des candidats à la présidentielle, et ce, conformément aux dispositions des articles 45 et 46 du décret-

loi N° 2011-116 du 2 novembre 2011, relatif à la liberté de la communication audiovisuelle et portant création de la Haïca», souligne la même source.

Dans un communiqué publié mercredi, l'instance explique que «le spot publicitaire de l'émission «Al-Hassad Al-Siassi» avec comme invité Abdelkhalik Mourou, candidat à la présidentielle, comporte des images du candidat entouré de ses sympathisants.

Celles-ci tombent sous le coup de la propagande et de la publicité pour le candidat en question dans une tentative d'influencer la volonté des électeurs».

Il s'agit, selon la Haïca, d'une «publicité politique» (article 3 de la loi organique relative aux élections et aux référendums).

En vertu de l'article 57 de la loi organique n° 2017-7 du 14 février 2017, modifiant et complétant la loi organique n° 2014-16 du 26 mai 2014 relative aux élections et référendums, «la publicité politique est formellement interdite en période électorale, dans tous les cas».

Hausse de plus de 46% des recettes touristiques

الهيئة
العليا
المستقلة
لانتخابات
TUNISIE
INSTANCE SUPERIEURE
INDEPENDANTE
POUR LES ELECTIONS

Les recettes touristiques de la Tunisie ont atteint, jusqu'au 10 septembre 2019, 4 091 millions de dinars, soit une hausse de 46,3% en comparaison avec la même période de l'année 2018, selon les statistiques du ministère du Tourisme et de l'artisanat.

En dollar américain, les recettes touristiques ont augmenté de 25% pour atteindre 1,376 milliard de dollars, et en euro, la hausse est de 33,1%, pour atteindre 1,221 milliard d'euros.

Les statistiques ont montré



que le nombre des entrées a atteint, jusqu'au 10 septembre 2019, 6 618 898 arrivées, enregistrant une hausse de 14,9% par rapport à la même période de 2018.

Le taux des touristes maghrébins ayant visité la Tunisie a évolué de 17,4% (3 239 299).

Le nombre de touristes européens qui ont visité le pays a enregistré une hausse de 18,4%, pour s'établir à 2 140 365 touristes).

Le nombre de touristes algériens a progressé de 8,7%

(1 872 936 touristes). Pour ce qui est des touristes libyens, leur nombre a augmenté de 32,9% (1 306 109 touristes), alors que le nombre de touristes marocains et mauritaniens a augmenté de 14,5% (60 000 touristes).

Le nombre des nuitées passées jusqu'au 10 septembre 2019 a augmenté de 11,9% par rapport à la même période de 2018 pour atteindre 20 986 974 nuitées.

M. T./APS

Souk Ahras/ Commune de Haddada

Caravane sanitaire algéro-tunisienne «prochainement»

Une caravane sanitaire militaire algéro-tunisienne sera organisée les 27 et 28 septembre en cours, dans la commune de Haddada (wilaya de Souk Ahras), selon un communiqué émanant, jeudi, de la Direction régionale de la communication et de l'information de la cinquième Région militaire «Chahid Zighoud-Youcef».

Le même communiqué, dont l'APS a reçu une copie, a précisé que cette caravane sanitaire qui verra la participation de médecins et de spécialistes algériens et tunisiens,

s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des activités de coopération militaire algéro-tunisienne de l'année 2019.

Cette même source a également ajouté, à ce propos, que des consultations médicales dans plusieurs spécialités et des examens radiologiques seront effectués dans la commune de Haddada, notamment au niveau de la polyclinique et le siège social du Croissant-Rouge algérien (CRA).

Outre la participation de médecins et de spécialistes algériens et tunisiens dans

diverses disciplines médicales, le même communiqué a ajouté que des examens de dépistage du cancer seront également effectués gratuitement, en plus de campagnes de sensibilisation à ce sujet au profit de la population de Haddada.

Cette caravane vise principalement à permettre à certains patients de la région de bénéficier de consultations médicales gratuites et de médicaments, a-t-on indiqué.

APS

Nigeria

NMLWS annonce une campagne contre le pillage des ressources sahraouies

Le Mouvement nigérian pour la libération du Sahara occidental (NMLWS) a annoncé qu'il allait désormais adopter une stratégie offensive pour soutenir l'autodétermination du peuple sahraoui.

L'Organisation a en outre fait savoir qu'elle lancerait une campagne pour empêcher les entreprises nigérianes d'acheter les phosphates, les engrais et les ressources halieutiques du Sahara occidental. L'ancien ministre des Affaires étrangères du Nigeria, Ibrahim Gambari, qui préside le mouvement, a déclaré qu'il travaillait actuellement avec une coalition pour enclencher une action internationale qui

mettrait fin à l'occupation du Sahara occidental par le Maroc, a rapporté jeudi la presse nigériane. Le mouvement NMLWS compte 17 organisations de la société civile et plusieurs dirigeants des plus importantes organisations syndicales au Nigeria comme le Nigeria Labour Congress (NLC), Trade Union Congress of Nigeria (TUC), et Academic Staff Union of Universities (ASSU). Dipo Fashina, l'ancien président de l'ASSU, qui a lu le communiqué de NMLWS, lors d'une conférence de presse tenue mercredi à Abuja, a affirmé que le peuple sahraoui est déterminé à déployer «les moyens légaux

pour mettre fin au régime de l'Apartheid au Sahara occidental». Dans son communiqué, le mouvement nigérian pour la libération du Sahara occidental a demandé à l'Union africaine (UA) de prendre des «mesures concrètes» en vue de protéger ses membres, l'exhortant à établir un échéancier au Maroc pour se retirer des territoires occupés.

Selon la presse nigériane parue jeudi, les Sahraouis ont fait appel aux services juridiques du célèbre avocat nigérian et spécialiste des droits de l'homme, Femi Falana et à l'avocat du Front Polisario, Gilles Devers, pour poursuivre la prochaine

phase de la lutte pour l'autodétermination du peuple sahraoui, a-t-il ajouté. Toujours selon les mêmes sources, M. Falana a conseillé au gouvernement nigérian de s'abstenir de conclure des accords avec le Maroc qui aggraveraient le pillage des ressources naturelles du Sahara occidental.

L'avocat a également mis en garde les entreprises nigérianes, soupçonnées de commercialiser des produits provenant des territoires occupés de renoncer à cette commercialisation pour éviter les poursuites judiciaires entraînant le paiement de la réparation des préjudices subies par les Sahraouis.

Le pillage des ressources sahraouies par le Maroc se poursuit sans le consentement du peuple sahraoui qui est le propriétaire légitime du territoire.

Selon les dernières estimations fournies en avril par l'observatoire Western Sahara Resources Watch, rien qu'en 2018 le Maroc a pillé et exporté près de deux millions tonnes de phosphate pour un montant de 163,8 milliards de dollars.

Aussi, une part croissante des programmes d'énergies renouvelables, dont se vante le Maroc, ne sont pas implantés au Maroc mais au Sahara occidental, territoire qu'il occupe illégalement et brutalement.

R. M.



Israël

Impasse après la diffusion des résultats quasi définitifs des législatives

■ Les résultats quasi définitifs des législatives israéliennes annoncés hier confirment une impasse politique mettant en péril le règne du Premier ministre Benjamin Netanyahu, dont le parti est arrivé en deuxième place.

Par Rosa C.

Avant la diffusion de ces résultats, le Likoud (droite) de Benjamin Netanyahu et le parti centriste « Bleu-blanc » de Benny Gantz, arrivés au coude-à-coude au scrutin de mardi, espéraient gagner quelques sièges supplémentaires pour accentuer leur rapport dans les pourparlers en vue de la formation d'un gouvernement d'union nationale. Mais le portrait quasi définitif dévoilé hier par la commission électorale, qui doit encore décompter les votes de 14 bureaux où des irrégularités ont été signalées, est conforme aux prévisions: 33 sièges pour le parti de Benny Gantz et 31 pour celui de Benjamin Netanyahu, sur les 120 du Parlement. En troisième position, la « Liste unie » des partis arabes israéliens rafle 13 sièges, suivie du parti ultra-orthodoxe séfarade Shass qui en obtient neuf. La formation laïque nationaliste Israël Beiteinou de



PH. A.D.R.

l'ancien ministre Avigdor Lieberman obtient huit sièges, à égalité avec le parti ultra-ortho-

doxe ashkénaze Yaadout Hatorah (« Judaïsme unifié de la Torah » en français). Puis viennent la liste de droite radicale Yamina avec sept mandats, le parti travailliste avec six et finalement la liste de gauche du Camp démocratique avec cinq sièges. Ni M. Gantz, ni M. Netanyahu n'obtiennent, via leurs alliés, le nombre décisif de 61 députés, seuil de la majorité au Parlement, et tout deux ont plaidé jeudi pour des discussions visant à former un gouvernement « d'union nationale ». L'objectif est d'éviter que le scénario des législatives du mois d'avril ne se répète: les deux rivaux étaient arrivés ex aequo et le président Reuven Rivlin avait confié au Premier ministre sortant la tâche de former une coalition pour constituer un gouvernement. Incapable d'y parvenir, M. Netanyahu avait préféré dissoudre le Parlement et provoquer de nouvelles élections que de permettre à Benny Gantz de tenter sa chance pour former une coalition. Aujourd'hui, Israël se retrouve de retour à la case départ. Le président Rivlin doit entamer dimanche des consulta-

tions avec les partis au Parlement, qui doivent chacun recommander un candidat pour la constitution d'un gouvernement. Les alliances pourraient faire émerger deux blocs au Parlement: d'un côté M. Gantz et ses alliés réels (gauche) et potentiels (liste arabe) qui totaliseraient 57 sièges, et de l'autre le camp des partis de droite et religieux menés par M. Netanyahu, avec 55 sièges. Au milieu, Avigdor Lieberman et son parti nationaliste laïc à la fois hostile aux partis arabes et aux juifs ultra-orthodoxes joue clairement la carte du «non-aligné». «Il n'y a qu'une option pour nous et c'est la formation d'un large gouvernement d'union nationale et libéral avec Israël Beiteinou, le parti Bleu-blanc et le Likoud», a déclaré M. Lieberman. M. Netanyahu, le plus pérenne des Premiers ministres israéliens avec 13 années au pouvoir dont les dix dernières sans discontinuer, a proposé jeudi des discussions directes avec son rival. Mais Benny Gantz, qui se dit vainqueur des élections car son parti «Bleu-blanc» (Kahol Lavan) a

remporté le plus grand nombre de sièges, n'entend pas se faire imposer des conditions par le Premier ministre sortant, stratège passé maître dans l'art de la survie politique. «Le parti Bleu-blanc que je dirige a remporté les élections», a affirmé jeudi M. Gantz. «Je vais former ce gouvernement avec moi à sa tête (...). Nous écouterons tout le monde mais n'accepterons pas qu'on nous dicte des choses», a-t-il dit à l'endroit de M. Netanyahu. La liste des partis arabes, qui émerge comme la troisième force politique du pays, a dit vouloir barrer la route à Benjamin Netanyahu, à qui elle reproche entre autres sa loi sur l'État-nation consacrant Israël comme État juif, mais n'a pas dit si elle allait soutenir son rival Benny Gantz, qui était chef de l'armée lors de la guerre de Gaza en 2014. A qui le président confiera-t-il la tâche de mettre en place une coalition? Et le candidat désigné parviendra-t-il à sortir le pays de l'impasse? Suite normale du feuilleton dimanche, après le shabbat.

R. C.



Commentaire

Révélation

Par Fouzia Mahmoudi

L'un des fers de lance du Brexit a enfin réussi à atteindre le plus haut poste du pouvoir en Grande-Bretagne et par la même occasion comme cela est souvent le cas dans des situations similaires, des révélations inattendues surgissent désormais sur Boris Johnson. En effet, ce dernier «pensait que le Brexit allait perdre», affirme David Cameron. «Il pensait que le vote pour le Brexit perdrait, mais il ne voulait pas renoncer à la chance d'être du côté romantique, patriotique et nationaliste du Brexit», a poursuivi l'ancien premier ministre conservateur. L'ancien chef de gouvernement britannique David Cameron a affirmé cette semaine que le successeur de Theresa May, Boris Johnson, paraît sur un échec du vote en faveur du Brexit lors du référendum de 2016. «Vous savez, juste quelques minutes avant d'aller expliquer pourquoi il était en faveur du Brexit, il m'a envoyé un texto disant : «Le Brexit va être écrasé comme un crapaud sous une herse», a déclaré David Cameron dans une interview sur la chaîne de télévision ITV. «Il pensait que le vote pour le Brexit perdrait, mais il ne voulait pas renoncer à la chance d'être du côté romantique, patriotique et nationaliste du Brexit», a poursuivi l'ancien premier ministre conservateur (2010-2016). Mais Boris Johnson «n'avait jamais défendu (le Brexit) avant, il pensait que (le Brexit) allait perdre et c'est pour cela qu'il a fait le choix» de le soutenir, a-t-il insisté. Boris Johnson a été l'un des grands artisans de la victoire du Brexit lors du référendum en juin 2016, qui a vu les Britanniques voter à 52% pour une sortie du bloc européen. Ancien maire de Londres et ex-ministre des Affaires étrangères, «BoJo» a succédé à Theresa May comme premier ministre fin juillet en promettant de sortir coûte que coûte le Royaume-Uni de l'UE le 31 octobre, avec ou sans accord de retrait conclu avec Bruxelles. À 45 jours de la date prévue du Brexit, il envisage ouvertement un divorce sans accord, malgré certaines prévisions alarmantes, établies par son propre gouvernement, de pénuries alimentaires, de médicaments et de risques de troubles publics. «Je regrette énormément où nous en sommes arrivés», a confié David Cameron, qui restera dans l'Histoire comme le premier ministre par lequel est arrivé le Brexit. «Je prends ma part de responsabilité, parce que c'était mon référendum, ma campagne (en faveur du maintien dans l'UE) et je l'ai perdu», a poursuivi l'homme de 52 ans, précisant qu'il excluait un grand retour en politique. Mais si David Cameron exprime des regrets, il refuse d'endosser la responsabilité de «tout ce qui a suivi» le référendum du 23 juin 2016. L'ex-dirigeant avait annoncé dès le lendemain sa démission. Mais ces révélations dans le fond ne changent pas grand-chose à l'agenda de Johnson qui a encore un peu plus d'un mois pour négocier une sortie en douceur ou pour extirper son pays de l'UE avec toutes les conséquences allant avec une sortie sans accord.

F. M.

Tibet

Washington veut empêcher Pékin de se mêler du choix du prochain dalaï lama

Alors que le casse-tête de la succession du dalaï lama commence à se poser pour les Tibétains, les États-Unis tentent de tracer une ligne rouge pour empêcher la Chine de se mêler du processus de désignation. L'avertissement à Pékin et au Parti communiste chinois vise surtout, pour l'instant, à prendre date: à 84 ans, le 14e dalaï lama a certes ralenti son rythme de déplacements autrefois soutenu et a été hospitalisé en avril pour une infection pulmonaire, mais il se veut rassurant sur son état de

santé. «C'est à la fois troublant et ironique de voir que le parti continue de se prévaloir d'un rôle dans le processus de réincarnation du dalaï lama, alors même que le président Xi Jinping a exhorté ses membres à rester inflexibles dans leur marxisme athée», a déclaré le secrétaire d'État américain adjoint pour l'Asie de l'Est, David Stilwell, lors d'une audition parlementaire cette semaine. «Nous pensons que les Tibétains, comme toutes les communautés religieuses, doivent pouvoir pratiquer leur foi

librement et choisir leurs chefs sans ingérence», a-t-il prévenu, assurant que les États-Unis continueraient de faire pression pour que le Tibet accède à une «autonomie significative». Des élus au Congrès américain ont récemment tenté d'aller plus loin dans la mise en garde en présentant une proposition de loi qui imposerait des sanctions contre tout responsable chinois qui se mêlerait de la succession lorsque le charismatique Tenzin Gyatso viendra à disparaître.

Ouverture, demain, de la semaine culturelle sud-coréenne

Un menu riche attendu à Alger

■ Pour la cinquième année consécutive, une semaine culturelle sud-coréenne s'organise à Alger, offrant au public le plaisir de découvrir les différents aspects de la culture de ce pays asiatique. C'est à partir de demain, en fin de journée, que les curieux et passionnés des cultures du monde pourront découvrir la calligraphie, la musique, le cinéma, la gastronomie et le sport sud-coréens.

Par Abla Selles

La 5^e édition de la semaine culturelle sud-coréenne débutera demain et se poursuivra jusqu'au 28 septembre en cours à Alger, avec au menu plusieurs activités se rapportant à la gastronomie, la culture, la calligraphie, la musique, le cinéma, et le sport, a fait savoir, mercredi à Alger, l'ambassadeur de la Corée du Sud à Alger, Lee Eun-Yung.

Le coup d'envoi de cette édition sera donné à la résidence de l'ambassadeur, sur les hauteurs de la capitale, où plusieurs activités de gastronomie sont prévues afin de mettre en valeur «la richesse et la diversité de la cuisine sud-coréenne».

Le 23 septembre verra l'organisation de la 5^e session du concours de la langue coréenne, avec la participation d'étudiants algériens, sur des thèmes relatifs «aux similitudes et différences entre les deux cultures, algérienne

et coréenne».

La 3^e journée de cette semaine sera marquée par un concert de musique classique qui sera organisé à la salle Ibn Khaldoun et animé par l'Orchestre symphonique des jeunes de la ville de Busan (sud-est), dirigé par le maestro Lee Myung Kyun, en présentant un programme «riche et varié» de musique classique et moderne, tiré des deux répertoires, coréen et européen.

En ce qui concerne le 7^e art, plusieurs films sud-coréens sont programmés le 25 septembre à la salle Ibn Khaldoun, à l'instar du film biographique «Anarchist From Colony» (2017), de son réalisateur Lee Joon-ik, et «Detective Ka» (2015), réalisé par Kim Sok-yun.

La clôture de cette semaine sera marquée par l'organisation d'un tournoi sportif de Taekwondo à la salle multisports «Harcha-Hassan».

Dans ce cadre, l'ambassadeur de la Corée du Sud s'est



réjouit «des relations multisectorielles entre son pays et l'Algérie, qui ne cessent de s'intensifier et de s'élargir au cours des dernières années», rappelant, en particulier, «le volet économique,

notamment le volume de l'échange commercial entre les deux pays qui a atteint en 2018 près de 2.5 milliards de dollars». Il a aussi estimé que «la semaine sud-coréenne en Algérie jouait un

rôle important dans le raffermissement des relations d'amitié et de coopération bilatérale».

A. S./APS

Théâtre régional «Abdelkader-Alloula» d'Oran

«El Kheima» présentée en avant-première

La pièce théâtrale «El Kheima» a été présentée en Première jeudi soir au théâtre régional «Abdelkader-Alloula» d'Oran. Produite par la coopérative «Warchat El Bahia» du théâtre et des arts d'Oran, l'œuvre aborde la dualité entre l'authenticité et la modernité dans la société arabe à travers l'histoire d'une famille

vivant un dilemme : une tendance vers l'attachement aux valeurs et constantes d'une société authentique et un désir de changement et de modernité.

L'œuvre théâtrale est interprétée par les comédiens Imene Belhia, Brahim Heddi et Medjahri Soheib Mohamed pour une première expérience après une for-

mation à la résidence théâtrale de Hammam Bouhadjar (Ain Témouchent), a indiqué le metteur en scène, Saïd Bouabdellah.

L'équipe de travail de la nouvelle production, financée par le fonds de soutien du ministère de la Culture, a utilisé toutes les caractéristiques symbolisant la kheima (tente) et sa portée

sociale en tant que patrimoine et espace de mémoire.

Le public oranais a suivi durant une heure et 10 minutes cette œuvre écrite par le Marocain Ahmed Farès qui est à sa deuxième expérience après le succès réalisé par la pièce «Ana wal Maréchal» au niveau national et maghrébin.

Le metteur en scène Saïd Bouabdellah, président aussi de la coopérative «Warchat El Bahia», a affirmé que le public oranais est un fin connaisseur des arts dramatiques, «ce qui nous oblige toujours à lui présenter des œuvres à la hauteur de ses aspirations artistiques pour promouvoir le quatrième art».

La coopérative «Warchat El Bahia» a déjà produit plusieurs pièces appréciées par le public dont «Ana wal Maréchal» (Moi et le Maréchal), «Bidoun Ounwan» (Sans adresse) et «El Djaras» (La cloche). Elle a décroché des prix en Algérie, au Maroc et en Tunisie.

D. R.

Festival du Melhoun à Mostaganem

Une dizaine de poètes au rendez-vous

Le 7^e Festival de la poésie populaire algérienne dite «Melhoun», dédié à la mémoire de son fondateur, Sidi Lakhdar Benkhalouf, se tiendra du 25 au 27 septembre à Mostaganem, a annoncé son commissaire, Abdelkader Bendamèche.

Dédié au texte poétique populaire, ce festival verra la participation d'une dizaine de poètes venus, outre de Mostaganem, Biskra, El Bayadh et Relizane, entre autres.

Des concerts de chants melhoun (bédouin et chaâbi), animés par Abdelkader

Cherchem, Chaou et Cheikh Ould El Houari, entre autres, sont au menu de cette édition qui se tiendra au théâtre régional Djilali-Benabdelhalim.

Le programme prévoit également des déclamations poétiques en plus d'une rencontre scientifique sur «l'apport de la poésie melhoun dans l'écriture de l'histoire».

Un hommage sera rendu à Belkacem Ould-Saïd et Cheikh Zerouk Daghtali, grands noms du Melhoun, à travers la projection de deux documentaires consacrés à la vie et

l'œuvre des deux poètes.

Considérée comme un «grenier» dans lequel puisent notamment des paroliers et des chanteurs du chaâbi et du hawzi, la poésie melhoun constitue, en plus des documents et témoignages, une «matière» pour l'écriture de l'histoire.

Institutionnalisée en 2003, le Festival culturel national de la poésie Melhoun vise à valoriser et à promouvoir les poètes et la poésie populaire (bédouine et citadine).

F. H.

Colloque international sur la «traduction, le théâtre et l'identité»

Une stratégie d'enseignement du théâtre recommandée

Les participants au colloque international sur la «Traduction, le théâtre et l'identité», qui a pris fin mercredi à Oran, ont plaidé pour la mise en place de stratégies d'enseignement du théâtre et de la traduction des textes théâtraux. Organisé par le Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC) d'Oran, ce colloque a été marqué, deux jours durant, par la

présentation de communication abondant, entre autres, la traduction et sa relation avec les autres formes d'expression. Les participants ont recommandé, lors de cette rencontre scientifique, de lancer au niveau du CRASC de nouveaux projets de traduction des livres et d'éditer une revue académique de traduction du texte théâtral. Par ailleurs, les autres recommandations ont eu trait à la création au CRASC d'un

atelier de traduction professionnelle avec des traducteurs du pays. La deuxième et dernière journée de ce colloque international, dont les travaux se sont déroulés en deux ateliers, a été marquée par un débat de plusieurs thèmes traitant des questions du théâtre et de la traduction, à l'instar de la culture théâtrale et l'arabisation de la terminologie théâtrale.

Cette rencontre a permis aux

participants d'enrichir la réflexion sur les problèmes et enjeux que connaît la traduction théâtrale et de mettre en exergue des approches et méthodes de traduction du texte théâtral.

Ce colloque organisé en collaboration avec le théâtre régional «Abdelkader-Alloula» d'Oran a enregistré la participation d'universitaires de plusieurs universités du pays, du Liban, de la Jordanie et de la Tunisie.

L. B.

AGEND'ART

Galerie d'arts Le Paon
(Centre des arts de Riad El Feth)

Jusqu'au 20 octobre :
Exposition «Convergence» de l'artiste Mohamed Krour. Vernissage le aujourd'hui à partir de 15h.

Institut français d'Alger
Jusqu'au 28 novembre :
Exposition des plus beaux paysages du Sud capturés par Oussama Hamdi.

Maison de la culture
Ahmed-Aroua (Koléa, Tipasa)

Aujourd'hui :
Clôture de la sixième édition des Journées nationales de lachanson chaâbi, sous le slogan «Le chaâbi, art et patrimoine».



Classement FIFA

L'EN à la 38^e position mondiale

L'ALGÉRIE a gagné deux places et occupe le 38^e rang au classement FIFA du mois de septembre, publié jeudi par l'instance internationale sur son site officiel. Les champions d'Afrique 2019 restent sur un succès étriqué en match amical contre le Bénin (1-0) disputé le 9 septembre dernier au stade 5-Juillet d'Alger. Au niveau africain, les hommes de Djamel Belmadi sont logés à la quatrième position proche du podium, dominé toujours par le Sénégal (20^e), la Tunisie (29^e) et le Nigeria (29^e). L'Algérie avait fait un bond de 28 places lors du classement FIFA du mois de juillet dernier suite à son triomphe en finale de la Coupe d'Afrique des nations 2019 en Egypte. La Zambie, premier adversaire de l'Algérie dans les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021, dont la première journée est prévue début novembre, reste scotchée à la 81^e place, tandis que le Botswana, l'autre adversaire des «Verts» et dirigé par l'Algérien Adel Amrouche, perd une place et occupe la 148^e position. Quant au Zimbabwe, le 3^e adversaire dans le groupe H, il est logé à la 118^e position (-6).

D'autre part, la Belgique conserve la première place du classement mondial à l'issue de dernières semaines chargées qui ont vu se dérouler non moins de 78 rencontres amicales, 74 duels qualificatifs continentaux et 60 matches de qualification pour la Coupe du monde Qatar-2022. Si la composition du Top 10 reste inchangée, plusieurs changements de position sont à noter. La France (2^e, +1), championne du monde en titre, retrouve la deuxième place aux dépens du Brésil (3^e, -1), tandis que la meilleure progression au sein du Top 10 revient à l'Espagne (7^e, +2). Parmi les autres nations en vue, il convient de citer la Jamaïque (47^e, +5), qui fait son entrée dans le Top 50, la République d'Irlande (28^e, +4), la Russie (42^e, +4), le Guatemala (133^e, +11), le Suriname (142^e, +9), Montserrat (187^e, +9) et Djibouti (186^e, +9) qui s'est récemment défait de l'Eswatini (150^e, -11) en matches aller-retour pour décrocher une deuxième qualification pour le deuxième tour des éliminatoires africaines pour la Coupe du monde.

Comité olympique algérien

Les projets de l'année 2019 ont fait l'objet d'une évaluation

LE COMITÉ olympique et sportif algérien (COA) a présenté mercredi une évaluation des différentes opérations et projets lancés en 2019, tels le complexe sportif de Taghzout de Tamanrasset et l'opération de création d'écoles de judo au sein des établissements scolaires. Qualifié de «méga-projet» par la directrice des sports du COA, M^{me} Messaouda Khelili, le futur complexe sportif de Tamanrasset, situé à une altitude de 1 800 m, sera composé notamment d'une grande salle omnisport, d'une piste d'athlétisme, de terrains combinés pour les sports collectifs, et d'une piscine semi-olympique. «Outre un bloc hébergement, il est prévu également la réalisation d'un parcours de footing sur un terrain boisé de 5 hectares», a indiqué M^{me} Khelili lors de la présentation du bilan d'activités de sa commission, précisant qu'«actuellement, nous travaillons sur la maturité du projet. L'étude du sol est en train de se faire». L'opération «Judo à l'école» est l'autre thème évoqué par l'ex-championne Soraya Haddad, en sa qualité de coordinatrice générale de cette opération. Lancée en janvier dernier, l'opération a permis la création de trois écoles dans des établissements scolaires de la wilaya de Tizi-Ouzou et une autre dans la commune d'El Harrach à Alger. «16 autres écoles seront réalisées avant fin 2019, dans d'autres wilayas y compris celles du Sud», a fait savoir l'ancien médaillée de bronze aux JO 2008 à Pékin, ajoutant que des entraîneurs ont été affectés à ces écoles, outre la fourniture de kimonos pour les jeunes élèves et les tatamis pour les salles d'entraînements. La lutte antidopage a été abordée par D^r Feriel Chouiter, présidente de la commission médicale, qui a rappelé la nécessité de protéger la santé de l'athlète, à travers le renforcement des moyens préventifs, tout en mettant l'accent, pour ce faire, sur la sensibilisation, l'information et l'éducation. Feriel Chouiter a souhaité, dans cette optique, l'ouverture d'un laboratoire, dûment agréé, lequel aura un regard sur les passeports biologiques de chaque athlète, et ce, dans le but de combattre le fléau du dopage. «La lutte antidopage est l'affaire de tous : athlètes, entraîneurs, parents, pouvoirs publics et instances sportives», a-t-elle conclu.

Championnats arabes des nations de cyclisme

La sélection se prépare sérieusement en Turquie

CINQ COURSES et un court stage de quatre jours sont au programme de préparation de la sélection algérienne de cyclisme, prévu du 18 au 30 septembre courant en Turquie, pour poursuivre la préparation du prochain Championnat arabe des nations, prévu au mois de novembre en Egypte, a-t-on appris mercredi auprès de la Fédération (FAC). La sélection algérienne, conduite par l'entraîneur national Chérif Merabet,

était attendue ce mercredi après-midi à Istanbul et elle est composée de sept athlètes, à savoir : Nassim Saïdi, Abderrahmane Mansouri, Islam Mansouri, Hamza Mansouri, Yacine Hamza, Oussama Cheblou et Mohamed Amine Nehari.

De leur côté, Azzedine Lagab et Youcef Reguigu manquent à l'appel, car engagés actuellement avec leurs clubs respectifs, le VIB du Bahreïn et Terengganu Pro Asia Cycling (Malaisie).

Eliminatoires du CHAN/ EN-Maroc aujourd'hui à Blida

Les Verts décidés à relever le défi

■ Le CS Constantine a été éliminé par le club bahreïni Muharraq après sa défaite sur le score de 2-0, mardi à Manama, en match retour des 1/16^{es} de finale de la Coupe arabe des clubs.



Batelli et ses poulains en appel

Ph. > D. R.

Par Mahfoud M.

Certes, les Verts ne se sont pas bien préparés, contrairement à leurs adversaires qui, eux, ont réalisé trois stages, mais cela n'empêche qu'ils se donneront à fond pour réaliser l'exploit de la qualification à cette phase finale du CHAN. Les poulains du Français Ludovic Batelli sont prêts pour relever le défi, même s'il y a eu quelques défections de dernière minute. Il faut savoir, en effet, que l'EN sera handicapée par l'absence de deux éléments, à savoir le gardien, Boulahfaya et le milieu de terrain, Rebaï, tous

deux blessés et déclarés forfait pour ce match. Il est clair que ce ne sera pas facile pour une équipe qui manque de préparation de relever le défi lors de ce genre de matchs, mais ils n'ont le choix que de se donner à fond et de faire leur possible pour être à la hauteur de ce rendez-vous. Après avoir raté l'objectif de la qualification à la phase finale de la CAN des U 23, Batelli ne souhaite pas rater un second objectif en moins de dix jours et pour cela il fera de son mieux pour monter une équipe capable d'aller au bout et décrocher le billet de qualification au CHAN. Les coéquipiers de Hamroune

savent ce qui les attend lors de cette empoignade et se donneront à fond pour assurer l'essentiel en l'emportant avec un score sécurisant avant la manche retour qui aura lieu dans quelques jours. Ce ne sera certainement pas facile devant la détermination des poulains d'Amouta qui lorgnent le même objectif, eux qui ont déjà gagné ce trophée en 2018. Il leur faudra très certainement être sur leurs gardes et ne pas lâcher prise tout au long des 90' de cette empoignade très difficile.

M. M.

Ligue II (5^e journée) OM-DRBT à l'affiche

Un choc aura lieu aujourd'hui pour le compte de la cinquième journée de la Ligue II au stade Imam-Lyès de Médéa et qui opposera l'Olympique local au DRB Tadjenant, sachant que

les deux formations mènent le bal pour le moment et occupent la première place. Les gars du Titteri partent avec les faveurs du pronostic, surtout qu'ils seront soutenus par leur large public qui se déplacera certainement en force pour lors de cette importante rencontre qui les opposera à un concurrent direct pour l'accèsion en Ligue I. Les Tadjenantis, même s'ils savent qu'ils n'auront pas la partie facile, feront tout leur possible pour repartir avec le meilleur résultat possible. Le RC Arbaâ, l'autre formation qui est à la première place aussi avec le même nombre de points, à savoir neuf points, devra tenter d'exploiter cette explication entre les deux autres concurrents pour la montée afin de prendre seul les commandes avec la réception de

l'AS Khroub. Le RC Rézilane, qui a montré ses griffes dernièrement affrontera le MO Béjaïa et fera tout ce qui est en son pouvoir pour prendre les trois points du succès. Le derby de l'Ouest, qui opposera le WA Tlemcen et l'ASM Oran, s'annonce palpitant entre deux formations qui comptent aussi se mêler au groupe de formations qui souhaitent jouer la remontée en LI.

I.M.

Le programme :
Samedi 21 septembre 2019 :

OMA-USMH	(16h)
RCR-MOB	(16h)
RCA-ASK	(16h)
OM-DRBT	(16h)
ABS-MCS	(16h)
JSMB-JSMS	(17h)
MCEE-USMan	(17h)
WAT-ASMO	(19h)

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Il sera enterré à La Mecque conformément à ses dernières volontés

L'ex-président Zine el-Abidine Ben Ali est mort

L'EX-PRÉSIDENT tunisien Ben Ali est décédé à l'âge de 83 ans, a indiqué, jeudi, le ministère tunisien des Affaires étrangères. Après cinq mandats à la tête de l'État, il avait été contraint de quitter le pouvoir et vivait en exil. Depuis 2011, l'ancien dirigeant avait trouvé refuge à Jeddah, au bord de la mer Rouge, en Arabie saoudite, avec une partie de sa famille, à l'issue d'une révolte populaire qui inaugurerait le Printemps arabe. Après avoir régné sur la Tunisie de 1987 à 2011, le dirigeant avait en effet abandonné précipitamment le pouvoir le 14 janvier cette année-là, laissant derrière lui une population éprise de changement et de libertés et un «*modèle économique tunisien*» en panne. En 2018, à l'issue de plusieurs procès dont il était absent, le président déchu avait été condamné à un total de plus de 200 ans de prison par contumace pour diverses charges dont celles de meurtre, de pillage, de corruption ou de torture. Rien ne laissait pourtant présager d'une telle fin. Né le 3 septembre 1936 au sein d'une famille modeste de onze enfants à Hammam Sousse, sur la côte nord-est du pays, Zine el-Abidine goûte très jeune à la politique en intégrant le Parti nationaliste Néo-Destour. Diplômé de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr, puis de l'École de l'artillerie de Châlons-sur-Marne, en France, il poursuit son cursus universitaire aux États-Unis. Avec un diplôme d'ingénieur en électronique aux États-Unis, il revient en Tunisie et occupe différents postes,

notamment au sein de l'armée et à l'étranger. En 1984, il est rappelé à Tunis, après les émeutes de la faim, et prend la tête de la Sûreté nationale. Membre du bureau politique du Parti socialiste destourien (PSD), il accède alors aux premières marches du pouvoir en 1987, en tant que ministre de l'Intérieur en mai, puis comme Premier ministre en octobre. Une fonction qu'il n'occupe que six semaines mais qui lui ouvre la voie au pouvoir suprême. En effet, au même moment, l'artisan de l'indépendance, Habib Bourguiba, premier chef d'État de la République tunisienne et président à vie, est déclaré sénile et inapte à remplir ses fonctions, sur la foi d'un rapport médical déposé le 7 novembre. En sa qualité de dauphin constitutionnel, Zine el-Abidine Ben Ali lui succède alors. Qualifiée par certains de «*coup d'État médical*», cette manœuvre est considérée par d'autres comme une «*révolution silencieuse*», qui permet «*le changement*». Selon son avocat Mounir Ben Salha l'ancien président de la République tunisienne déchu sera enterré à La Mecque, conformément à ses dernières volontés. Ce dernier affirme que Ben Ali avait laissé un testament qu'il a présenté depuis un certain temps dans lequel il affirme vouloir être enterré dans la ville sainte : «*Il semble que sa famille va suivre ses volontés (...)* J'en ai discuté avec lui, il m'avait aussi dit personnellement qu'il souhaitait être enterré à La Mecque».

Meriem B.

Tribunal de Sidi M'hamed

Mohamed Djemai placé en détention

LE JUGE d'instruction près le tribunal de Sidi M'hamed (Alger) a ordonné, jeudi, le placement du député Mohamed Djemai en détention préventive dans l'Établissement de rééducation et réadaptation d'El-Harrach, a-t-on appris auprès de ce tribunal. L'accusé qui a comparu devant le procureur de la République a été déféré devant le juge d'instruction pour «*menace et destruction de documents officiels*»,

a-t-on appris de sources proches de l'affaire. La Commission des Affaires juridiques, administratives et des libertés de l'Assemblée populaire nationale avait étudié récemment la demande de levée de l'immunité parlementaire de trois députés dont Mohammed Djemai, introduite par le ministre de la Justice, garde des sceaux, Belkacem Zeghmati.

K. L.

Attaques contre le pétrole saoudien



Loumis

Djalou@hotmail.com

Ouverture d'enquêtes par le parquet et par la DGSN

Emeutes et morts à Oued Rhiou

■ Le parquet de la République près le tribunal de Oued Rhiou (cour de Relizane) a ordonné, avant-hier, l'ouverture d'une enquête pour dévoiler les circonstances des événements survenus à Oued Rhiou et déterminer les responsabilités, a indiqué un communiqué du procureur de la République près le même tribunal.

Par Maïssa B.

La même source a indiqué que «*le 18 septembre 2019, à 21h45, un accident est survenu dans la ville de Oued Rhiou, lorsque le véhicule à l'origine de l'accident (une Renault Mégane de couleur blanche immatriculée à Relizane), propriété privée de l'agent de police auteur de l'accident, a percuté un motocycle que conduisait la victime, un mineur répondant aux initiales de (S.M.A), âgé de 15 ans, entraînant sa mort et causant des graves blessures à son compagnon répondant aux initiales de (B.A.H), âgé de 24 ans*», lit-on dans le communiqué.

Suite à cet accident, «*des émeutes ont éclaté durant la nuit et plusieurs individus se sont attroupés, entraînant la fermeture de la voie publique avec des blocs de pierre et des troncs d'arbre, incendie des outils en plastique, saccage de structures publiques et privées, caillassage sur la force publique et tentative d'intrusion dans le siège de sûreté de la daïra de Oued Rhiou, pour mettre la main sur le fonctionnaire de police à l'origine de l'accident*», précise la même source.

Lors de l'intervention des services de police visant à mettre un terme à ces actes, «*deux personnes ont été blessées et ont trouvé la mort des suites de leurs blessures. Il s'agit des dénommés répondant respectivement aux initiales de (J.A.J) et*

(A.M.M)», conclut le communiqué du procureur de la République.

Auparavant, la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), dans un communiqué, a elle aussi fait part de l'ouverture d'une enquête ainsi qu'une expertise légale pour déterminer les circonstances du décès de deux jeunes. «*Dans la nuit de mercredi, vers 21h30, a expliqué la DGSN, un accident de circulation est survenu au niveau de la sortie ouest de la ville d'Oued Rhiou, sur la Route nationale n° 4, reliant Relizane à Chlef, entre un citoyen policier en position de repos, à bord de son véhicule personnel, et deux autres jeunes citoyens, âgés de 15 et 24 ans, qui se trouvaient à bord d'une motocyclette, causant le décès du premier et des blessures au second*», a précisé le communiqué de la DGSN.

Relatant à son tour le déroulement de cet accident, la même source écrit dans son document qu'à la suite de cet accident, «*des incidents ont éclaté entre des groupes d'individus et les forces de l'ordre, à hauteur du siège de la sûreté de daïra, de l'établissement pénitentiaire et l'agence BDL, causant de sérieuses dégradations au service public*», a ajouté la DGSN. «*Du constat des faits, l'on déplore le décès de deux jeunes citoyens, dans des circonstances que l'enquête en cours et l'expertise légale détermineront*», a précisé la même source, rele-

vant qu'avisé des incidents, le parquet a ordonné l'ouverture d'une enquête.

Le ministre de l'Intérieur promet des mesures contre les responsables de cet «incident»

Pour sa part, le ministre de l'Intérieur a affirmé avoir ordonné une enquête sur l'incident et l'envoi d'une commission d'enquête de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) pour «*déterminer les tenants et aboutissants*» de l'incident survenu dans la commune de Oued Rhiou, dans la wilaya de Relizane, a indiqué, jeudi, un communiqué du ministère. «*Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire déplore profondément le regrettable incident survenu dans la commune de Oued Rhiou dans la wilaya de Relizane, et présente ses sincères condoléances aux familles des victimes*», a précisé le communiqué, ajoutant que le ministre a ordonné «*l'envoi d'une commission d'enquête de la DGSN pour enquêter sur les tenants et aboutissants et déterminer les responsabilités conformément à la loi et aux mesures qui seront prises par la justice*» dans cette affaire. Le ministre de l'Intérieur a appelé à la retenue et à la sagesse en attendant les résultats des enquêtes diligentées par les services de sécurité et les juridictions compétentes au niveau de cette commune, a souligné la même source.

Maïssa B.